

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014**

**2014 DAC 1303** Subvention (12.000 euros) au Centre des Arts de la Scène (15e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 24 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Centre des Arts de la Scène ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 30 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 12.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 15e, à l'association Centre des Arts de la Scène, dont le siège social est situé 41, rue Bargue à Paris 15e, au titre de 2014. 2014\_01712. SIMPA : 14846.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 - Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.